

Académie de POITIERS
Collège Jean Hay
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration N° 2

Date : Lundi 28 NOVEMBRE 2016

Année scolaire : 2016 - 2017

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : 8 novembre 2016

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur Yves MIRANDE - principal

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe GRANGEPONTE – principal-adjoint

Quorum : 13

Nombre de présents : 22 puis 21

Ordre du jour

Préambule

- Lecture et approbation du PV du 3 octobre 2016

I - Vie pédagogique et éducative

- Installation du nouveau conseil d'administration
- Règlement interne du conseil d'administration
- Compositions des différentes commissions : permanente, discipline, éducative, hygiène et sécurité, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

II – Fonctionnement général (hors point I et II)

- //

III – Vie budgétaire et financière

- Voyage en Pologne
- Budget 2017
- DBM pour information

IV – Questions diverses

- //

- Annexes : 1 – Commissions ; 2 – DBM pour info N° 12

- Motions : 2 (déposées par les enseignants)

Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom - Prénom	[P]	Signature	Nom - Prénom	P	Signature	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. MIRANDE Yves	P					
	Principal adjoint	M. GRANGEPONTE Philippe	P					
	Gestionnaire	Mme POIRIEZ M. Laurence	E					
	C.P.E.	M. HINTZY Pascal	P					
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Conseiller Départemental M. VALLET Mickaël	P					
		Conseillère Départementale Mme BAZIN Michèle	E	excusée				
	Commune Mairie	M. DESHAYES Maurice-Claude	E	excuse'	Mme LOIZEAU	P		
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme TARNOT Gisèle	P					
PERSONNELS de L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. MAUTRET David	P		Mme GUERIT	A		
		M. BILLIERES Pascal	P		Mme MONTIGNY	A		
		M. BARILLOT Laurent	E		Mme DUPUY	A		
		M. JAMOIS Nicolas	P		Mme SAHUC	P		
		Mme BAZIN Karine	P		Mme PANNETIER	A		
		M. SORTON Guillaume	P		Mme ROEGIERS	A		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, santé	Mme BODIN Monique	P		Mme ELIE	P		
		Mme PERAUX SEUREAU Brigitte	P		M. DUCAMP	E		
	PARENTS ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme AULIER Karine	P		M. AULIER	P	
			M. CRESPIY Daniel	P		Mme PARNAUT	A	
Mme MERLE Sandrine			E		Mme LUCAS	P		
Mme GUITTON Nathalie			E		M. PLANTIN	P		
M. LANDIE Thierry			P		M. GIVELET	P		
Mme DENOYER Valérie			P		Mme GUIGNARD	E		
Elèves		Sarah JAHHAOUI	P		Nicolas GAILLARD	P		
	Théo SIMON	P		Loan VAILLANT	E			

Personnalités invitées :	Présent	Absent	Excusé
Groupement de communes Mme AKERMANN			
Agent Comptable Mme CHASSAGNOUX			
Adjoint à l'agent Comptable Mme BROCH			

[P] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Début du conseil d'administration à 17h35.

M. MIRANDE, principal du collège Jean Hay, préside le conseil d'administration.

M. GRANGEPONTE, principal adjoint, est secrétaire de séance selon le règlement interne du conseil d'administration.

M. MIRANDE accueille les nouveaux élus ainsi que les suppléants qui sont présents pour ce CA d'installation. Il accueille également Mme CHASSAGNOUX, agent comptable.

Il excuse l'absence de M. DESHAYES, représentant de la mairie de Marennes, remplacé par Mme LOIZEAU, de Mme POIRIEZ, gestionnaire ; celle de M. BARILLOT, représentant des personnels enseignants, qui est remplacé par Mme SAHUC ; de Mme GUITTON, représentante des parents d'élèves, remplacée par M. PLANTIN ; celle de Mme MERLE, représentante des parents d'élèves remplacée par Mme LUCAS ; de Loan VAILLANT, élève de 3A, représentante des élèves suppléante, qui est en stage en entreprise.

M. MIRANDE présente l'ordre du jour. Début du conseil d'administration à 17h35

Préambule : Lecture et approbation du PV du CA du 3 octobre 2016

M. MIRANDE rappelle l'ordre du jour du CA du 3 octobre 2016, il en fait un commentaire rapide.

Il demande ensuite si d'autres observations doivent être faites concernant ce PV.

Aucune autre observation n'est faite.

Vote pour avis sur l'approbation du PV du CA du 03/10/2016 : Pour : 22 Abstention : 0 Contre : 0

I. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- Installation du nouveau conseil d'administration

M. MIRANDE reprend la liste des personnes qui siègent de droit et de celles qui siègent parce qu'elles ont été élues lors des élections d'octobre 2016.

Il rappelle les résultats des élections qui se sont tenues le 6 octobre 2016 pour les personnels administratifs, les agents et les personnels d'enseignement et d'éducation ; le 7 octobre 2016 pour les parents d'élèves et le 10 octobre 2016 pour les élèves.

M. MIRANDE souhaite la bienvenue aux personnes présentes qui vont siéger pendant une année au sein du conseil d'administration du collège Jean Hay.

- Règlement interne du conseil d'administration

M. MIRANDE fait une lecture complète du règlement du conseil d'administration qu'il propose au vote.

Il commente certains points.

Aucune remarque n'est faite sur le règlement du conseil d'administration qui est voté tel que M. MIRANDE l'a lu.

Acte N° 24 Vote du règlement interne du conseil d'administration Pour : 22- Abstention :0- Contre :0

- Composition des différentes commissions et des différents conseils

M. MIRANDE rappelle le rôle et le fonctionnement des différentes commissions et des différents conseils. Il indique aussi qu'il est possible pour des suppléants de siéger en tant que titulaires dans les différentes commissions.

Vote pour avis sur la composition des différentes commissions du conseil d'administration Pour : 22- Abstention :0- Contre :0
--

- Journée de solidarité 2017

M. MIRANDE rappelle brièvement l'historique de cette journée de solidarité. Il propose le fractionnement de cette journée de solidarité (7 heures) en deux demi-journées : le samedi 8 avril 2017 de 8h00 à 13h00 pour la tenue des portes ouvertes au collège et une réunion au mois de juin concernant l'organisation de la rentrée.

Vote pour avis de la journée de solidarité 2017 Pour : 22- Abstention :0- Contre :0
--

III. VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- Voyage en Pologne

M. MIRANDE explique que le principe de ce voyage a été acté, mais le budget ne tenait pas compte du prix pour mettre les valises en soute. Lorsque les parents ont été réunis, ils ont estimé qu'il fallait prévoir un sac plus gros que le bagage à main. Le coût du voyage passe donc pour les familles à 340 euros pour prendre en compte les bagages en soute dans l'avion.

Question de Mme CHASSAGNOUX : si les aides au financement n'étaient pas suffisantes, la participation des familles augmenterait-elle ?

M. MIRANDE : Non, ce serait pris sur le fonds de roulement.

Acte N° 25

Vote du voyage en Pologne
Pour : 22- Abstention :0- Contre :0

- Budget 2017

M. MIRANDE présente le budget 2017 en commençant par évoquer la subvention principale des collèges attribués par le conseil départemental.

La subvention principale attribuée par le conseil départemental de la Charente-Maritime est de 90 980 euros pour l'année 2017. Elle est légèrement en baisse par rapport à l'année dernière. La classe ULIS a permis au collège d'avoir un complément budgétaire de 2000 euros, qui ne serviront qu'à la classe ULIS.

Malgré la baisse de fonctionnement, M. MIRANDE rappelle les très nombreux projets qui sont organisés au collège : les voyages, les projets autour du théâtre, le projet SLAM, le projet francophonie...

Des prélèvements importants sur les fonds de roulement seront cependant nécessaires pour équilibrer ce budget.

M. MIRANDE présente également les dépenses directement gérées par le département : la vérification des réseaux de gaz et des installations électriques, des équipements sportifs, l'entretien des extincteurs, le contrôle technique des ascenseurs, des systèmes de lutte contre les incendies, les analyses bactériologiques, les vêtements de travail et les protections de travail, les abonnements haut débit et téléphone pour les collèges volontaires. Une subvention est également versée aux collectivités propriétaires des gymnases utilisés par le collège ; pour le gymnase utilisé par le collège Jean Hay, c'est la communauté de communes.

M. MIRANDE indique que la surface bâtie n'a pas évolué. Il y a cependant un projet de grande salle de réunion qui serait aménagée à partir d'une partie du préau. Le permis de construire devrait être déposé rapidement après signature des plans par M. MIRANDE. La réunion de pré-rentrée 2017 pourrait se tenir dans cette salle de réunion.

M. VALLET, représentant du conseil départemental de la Charente-Maritime, quitte le conseil d'administration, à 18h20.

Acte N° 26

Vote du budget 2017
Pour : 21- Abstention :0- Contre :0

M. MIRANDE propose au vote la délégation de signature donnée au chef d'établissement pour la passation des marchés avec une incidence financière annuelle.

Acte N° 27

Vote pour délégation de signature au chef d'établissement pour l'année 2017

Pour : 21- Abstention :0- Contre :0

- Décision budgétaire modificative pour information

Une DBM pour information concerne la subvention pour les produits bio de la part du département de la Charente-Maritime. Cette subvention se monte à 372,82 euros. Elle représente 20% de la dépense constatée en termes de produits bio, qui doivent être achetés localement.

Au terme du conseil d'administration, M. BILLIERES, représentant des personnels enseignants, lit une motion sur la formation sur l'évaluation qui a eu lieu le mercredi 9 novembre 2016.

Mme BAZIN, représentante des personnels enseignants, lit une motion sur le livret scolaire unique (LSU). Les deux motions sont annexées au compte rendu du conseil d'administration.

M. MIRANDE dit un mot sur le livret scolaire unique (LSU) qui doit suivre un élève du CP à la fin de troisième. Dans l'état actuel des choses, le LSU n'est pas opérationnel (information donnée ce jour sur le site de l'académie de Poitiers).

Pour le 1^{er} trimestre, il y aura transmission des résultats sous la forme des bulletins classiques. Pour le 2^{ème} et le 3^{ème}, nous espérons pouvoir amener les équipes à utiliser le LSU qui devra être opérationnel à la fin de l'année pour le diplôme national du brevet et pour l'affectation.

M. MIRANDE indique aussi que la réforme met en place une évaluation positive, par compétences. Cela devrait être transmis aux parents par le biais du livret scolaire unique. Pronote permet déjà aux parents de voir les évaluations par compétences.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h05.

Le secrétaire de séance



Philippe GRANGEPONTE

Le président du conseil d'administration



Yves MIRANDE

COMMISSION PERMANENTE

AA
p1

Sont membres de cette commission : 1°) le Chef d'établissement, Président, 2°) l'Adjoint au chef d'établissement 3°) le Gestionnaire; 4°) Un représentant de la collectivité de rattachement; 5°) quatre représentants élus des personnels dont trois au titre des personnels enseignants et d'éducation et un au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé; 6°) trois représentants élus des parents d'élèves 7°) Un représentant élu des élèves.

Membres

M. MIRANDE Yves	Principal
M. GRANGEPONTE Philippe	Principal-Adjoint
Mme POIRIEZ Marie-Laurence	Gestionnaire
M. VALLET Mickaël	Conseiller Départemental

Personnels Enseignants - 3 titulaires

Personnels Enseignants - 3 suppléants

M. BARILLOT Guillaume	Mme ROEGIERS Agnès
Mme BAZIN Karine	Mme MONTIGNY Emilie
Mme GUERIT Anais	Mme PANNETIER Kinsy

Personnel ATOSS - 1 titulaire

Personnel ATOSS - 1 suppléant

Mme ELIE Patricia	Mme PERAUX Brigitte
-------------------	---------------------

Parents d'élèves - 3 titulaires

Parents d'élèves - 3 suppléants

Mme AULIER Karine (FCPE)	M. AULIER Régis (FCPE)
M. CRESPIY Daniel (FCPE)	Mme MERLE Sandrine (FCPE)
Mme GUITTON Nathalie (PEEP)	Mme DENOYER Valérie (PEEP)

Elève - 1 titulaire

Elève - 1 Suppléant

Théo SIMON	Classe 3D	Loan VAILLANT	Classe 3A
------------	-----------	---------------	-----------

Vote au C.A. du 28 Novembre 2016

CONSEIL DE DISCIPLINE

Sont membres de cette commission : 1°) le Chef d'établissement, Président, 2°) l'Adjoint au chef d'établissement 3°) le Gestionnaire; 4°) Le CPE ; 5°) quatre représentants élus des personnels au titre des personnels enseignants et d'éducation et un au titre des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé; 6°) trois représentants élus des parents d'élèves ; 7°) Deux représentants élus des élèves.

Membres

M. MIRANDE Yves	Principal
M. GRANGEPONTE Philippe	Principal-Adjoint
Mme POIRIEZ Marie-Laurence	Gestionnaire
M. HINTZY Pascal	CPE

Personnels Enseignants - 4 titulaires

Personnels Enseignants - 4 suppléants

M MAUTRET David	<i>Mme ROEGIERS Agnès</i>
M BILLIERES Pascal	<i>Mme MONTIGNY Emilie</i>
M JAMOIS Nicolas	<i>Mme SAHUC Nathalie</i>
Mme BAZIN Karine	<i>M BARILLOT Guillaume</i>

Personnel ATOSS - 1 titulaire

Personnel ATOSS - 1 suppléant

Mme BODIN Monique	<i>Mme PERAUX Brigitte</i>
-------------------	----------------------------

Parents d'élèves - 3 titulaires

Parents d'élèves - 3 suppléants

Mme MERLE Sandrine (FCPE)	<i>Mme LUCAS Elodie (FCPE)</i>
Mme AULIER Karine (FCPE)	<i>Mme PARNAUT Chrystelle (FCPE)</i>
M LANDIE Thierry (PEEP)	<i>M. GIVELET Cédric (PEEP)</i>

Elève - 2 titulaires

Elève - 2 Suppléants

Théo SIMON 3 D	<i>Nicolas GAILLARD 3 B</i>
Sarah JAHHAOUI 3 C	<i>Loan VAILLANT 3 A</i>

Vote au C.A. du 28 Novembre 2016

COMMISSION EDUCATIVE

Le commission éducative est présidée par le chef d'établissement (ou en son absence l'adjoint) et inscrite au règlement intérieur. Elle comprend au moins un représentant des parents d'élèves et des personnels de l'établissement dont au moins un professeur.

M. MIRANDE Yves *Principal*
M. GRANGEPONTE Philippe *Principal-Adjoint*
M. HINTZY Pascal *CPE*

Représentants des enseignants - titulaire - suppléant

M SORTON Guillaume	Mme BAZIN Karine
--------------------	------------------

Représentants des Parents d'élèves - 2 titulaires - 2 suppléants

Mme MERLE Sandrine (FCPE)	Mme AULIER Karine (FCPE)
M PLANTIN Cédric (PEEP)	Mme GUITTON Nathalie (PEEP)

Vote au C.A du 28 Novembre 2016

COMMISSION d'HYGIENE et de SECURITE

Sont membres de droit : le Principal, le Principal-Adjoint, le gestionnaire, le conseiller principal d'éducation, un représentant de la collectivité de rattachement - Sont élus au sein de leurs catégories : 2 personnels enseignants et d'éducation, 1 personnel ATOSS, 2 parents d'élèves, 2 élèves.

Membres de droit

M. MIRANDE Yves	<i>Principal</i>
M. GRANGEPONTE Philippe	<i>Principal-Adjoint</i>
Mme POIRIEZ Marie-Laurence	<i>Gestionnaire</i>
M. HINTZY Pascal	<i>CPE</i>
M. VALLET Mickael	<i>Conseiller Départemental</i>

Personnels Enseignants - 2 titulaires - 2 suppléants

M JAMOIS Nicolas	<i>Mme DUPUY Dominique</i>
M SORTON Guillaume	<i>Mme PANNETIER Kinsy</i>

Personnel ATOSS - 1 titulaire - 1 suppléant

M DUCAMP Francis	<i>Mme BODIN Monique</i>
------------------	--------------------------

Représentants Parents d'Elèves - 2 titulaires - 2 suppléants

M AULIER Régis (FCPE)	<i>M CRESPIY Daniel (FCPE)</i>
M GIVELET Cédric (PEEP)	<i>Mme FOURNIER GUIGNARD Chrystelle (PEEP)</i>

Représentants d'Elèves - 2 titulaires - 2 suppléants

Nicolas GAILLARD 3B	<i>Théo SIMON 3D</i>
Loan VAILLANT 3A	<i>Sarah JAHHAOUI 3C</i>

Vote au C.A. du 28 Novembre 2016

h p h

COMITE d'EDUCATION à la SANTE et à la CITOYENNETE

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté est présidé par le Chef d'Etablissement (ou son adjoint). Sa composition est évolutive et adaptable à chaque situation locale. Il associe l'ensemble de la communauté éducative : les personnels de direction, d'enseignement, d'éducation, de surveillance, de santé et sociaux, d'orientation, ATOS, les élèves délégués ou non, les parents d'élèves et les partenaires extérieurs (représentants des collectivités locales, de la justice, de la police, de la gendarmerie, organismes et associations habilités).

M. MIRANDE Yves	<i>Principal</i>
M. GRANGEPONTE Philippe	<i>Principal-Adjoint</i>
Mme POIRIEZ Marie-Laurence	<i>Gestionnaire</i>
M. HINTZY Pascal	<i>C.P.E.</i>

Personnel ATOSS - 1 titulaire

M DUCAMP Francis

Représentants des enseignants - 2 titulaires

M BILLIERES Pascal

M MAUTRET David

Représentants des Parents d'élèves - 2 titulaires

Mme PEROT Murielle (FCPE)

Mme DENOYER Valérie (PEEP)

Représentant des élèves - 1 titulaire

Sarah JAHHAOUI 3 C

Vote au C.A du 28 Novembre 2016

MINISTERE : Education Nationale

Académie : POITIERS
Exercice : 2016

Etablissement : 0170386C
COLLÈGE JEAN HAY
25 avenue de Beaulieu
BP 30035
17320 MARENNES

DEPARTEMENT :
CHARENTE-MARITIME

Pièce B9.1
DBM INFO

Ordonnateur : YVES MIRANDE
Comptable assignataire : ODILE CHASSAGNOUX

Décisions budgétaires modificatives pour information n° 12								
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
	DEPENSES			RECETTES				
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admissibles (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	183 501.14	0.00	183 501.14		177 064.40	0.00	177 064.40	
Vie de l'élève	7 396.59	0.00	7 396.59		7 396.59	0.00	7 396.59	
Administration et logistique	98 643.25	0.00	98 643.25		92 440.70	0.00	92 440.70	
Total services généraux (1)	289 540.98	0.00	289 540.98		276 901.69	0.00	276 901.69	
Restauration et hébergement	192 012.00	372.82	192 384.82		188 752.78	372.82	189 125.60	
Bourses nationales	32 980.00	0.00	32 980.00		32 980.00	0.00	32 980.00	
Total services spéciaux (2)	224 992.00	372.82	225 364.82		221 732.78	372.82	222 105.60	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	514 532.98	372.82	514 905.80		488 634.47	372.82	499 007.29	

Résultat prévisionnel	-15 898.51	0.00	-15 898.51
CAF ou IAF	-13 307.98	0.00	-13 307.98

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL			
Total dépenses et recettes inscrites au budget	514 532.98	372.82	514 905.80
			499 007.29

A 2 p 2

D.B.M. n°12		Exécutoire au 10/11/2016			Ref : Suby° Produits - BIO		Opération n°14		Type opération : 21 - Ressources spécifiques		
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Rappels	Prévisions de recettes Modifications	Totaux
1	SRH	AIDES	20GBIO	7443	Restauration et hébergement Subventions Diverses - CG17 Subvention - BIO Subventions Département				137.36	372.82	510.18
2	SRH	AIDES	20GBIO		Restauration et hébergement Subventions Diverses - CG17 Subvention - BIO	0.00	372.82	372.82			

Motion 1 proposée pour le CA du 28 novembre 2016 :

Les enseignants élus au CA du collège Jean Hay réunis le 28 novembre 2016 manifestent leur colère et leur indignation à l'issue du stage obligatoire sur l'évaluation qui a eu lieu le 9 novembre de 13H30 à 16H30 au collège. Il ne s'agissait pas d'une formation puisque aucune proposition concrète sur la nouvelle façon d'évaluer n'a été faite ; ils dénoncent la mise en œuvre de la réforme du collège, son rythme effréné et l'absence d'une formation pratique et concrète.

Motion 2 :

Les enseignants élus au CA du collège Jean Hay réunis le 28 novembre 2016 s'inquiètent de leur situation et de celle de leurs collègues enjoins d'évaluer les élèves par compétences alors que l'outil dédié à cela, le livret scolaire unique promis au 31 août 2016, n'est toujours pas opérationnel à la fin du premier trimestre ; il constitue pourtant un élément clé de la mise en place des nouveaux programmes entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2016, preuve manifeste de l'impréparation totale de la mise en œuvre de la réforme du collège. Cette situation nuit au travail des enseignants et a des conséquences directes sur le suivi et l'accompagnement des élèves.